



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-69901>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **25-69901**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture et livraison de colonnes aériennes pour collecte des déchets.

Description : Le présent accord-cadre porte sur la fourniture et la livraison de colonnes aériennes à emballages légers, à papiers, à verre, et à ordures ménagères résiduelles uniquement pour le lot 2, pour répondre aux besoins de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique. L'accord-cadre n'est pas découpé en tranche. Le marché est considéré, au sens des dispositions des articles R2162-2 alinéa 2, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique, comme un accord cadre mono-attributaire s'exécutant au moyen de l'émission de bons de commande auprès du titulaire, au fur et à mesure de l'apparition des besoins. L'accord-cadre est divisé en 3 lots : - Lot 1 : fourniture et livraison de colonnes aériennes d'apport volontaire de 4 m³ en PEHD pour la collecte sélective - Lot 2 : fourniture et livraison de colonnes aériennes d'apport volontaire de 4 m³ en acier pour la collecte sélective et les ordures ménagères - Lot 3 : fourniture et livraison de colonnes aériennes d'apport volontaire de 2 à 3 m³ en PEDH pour la collecte sélective. Le pouvoir adjudicateur n'autorise pas les candidats à présenter des offres variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus. Les candidats pourront répondre à un seul, plusieurs ou tous les lots, suivant leur convenance. Pour chacun des lots, l'accord-cadre est conclu pour une durée de 24 mois à compter de sa notification. Il pourra être reconduit deux fois, par période de 12 mois, par décision expresse du pouvoir adjudicateur. La décision de reconduction est adressée au titulaire au minimum deux mois avant l'expiration de chaque période par lettre recommandée avec accusé de réception ou via la plateforme de dématérialisation. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires. Pour le lot 1 : fourniture et livraison de colonnes aériennes d'apport volontaire de 4 m³ en PEHD pour la collecte sélective : Les prestations sont susceptibles de varier, sur la période initiale de 24 mois, dans les limites

suivantes : - Montant minimum : Pas de montant minimum, - Montant maximum : 400 000 Euros HT. En cas de reconduction, les prestations sont susceptibles de varier, sur chaque période de 12 mois, dans les limites suivantes : - Montant minimum : Pas de montant minimum, - Montant maximum : 200 000 Euros HT. Pour le lot 2 : fourniture et livraison de colonnes aériennes d'apport volontaire de 4 m³ en acier pour la collecte sélective et les ordures ménagères : Les prestations sont susceptibles de varier, sur la période initiale de 24 mois, dans les limites suivantes : - Montant minimum : Pas de montant minimum, - Montant maximum : 1 000 000 Euros HT. En cas de reconduction, les prestations sont susceptibles de varier, sur chaque période de 12 mois, dans les limites suivantes : - Montant minimum : Pas de montant minimum, - Montant maximum : 500 000 Euros HT. Pour le lot 3 : fourniture et livraison de colonnes aériennes d'apport volontaire de 2 à 3 m³ en PEDH pour la collecte sélective. Les prestations sont susceptibles de varier, sur la période initiale de 24 mois, dans les limites suivantes : - Montant minimum : Pas de montant minimum, - Montant maximum : 240 000 Euros HT. En cas de reconduction, les prestations sont susceptibles de varier, sur chaque période de 12 mois, dans les limites suivantes : - Montant minimum : Pas de montant minimum, - Montant maximum : 120 000 Euros HT. Les délais d'exécution seront indiqués dans les bons de commande émis au fur et à mesure des besoins et sont ceux précisés dans l'acte d'engagement.

Identifiant de la procédure : c14dbdba-a83c-473e-a02f-0f7268b50d54

Identifiant interne : AQTA_FORM_2025_15

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 44613800 Conteneurs à déchets

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : usine d'incinération de Plouharnel - Kernevé -

Ville : Plouharnel

Code postal : 56340

Subdivision pays (NUTS) : Morbihan (FRH04)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieux de livraison des fournitures : usine d'incinération de Plouharnel - Kernevé - 56340 PLOUHARNEL ou sur tout autre lieu de livraison situé sur le territoire de la collectivité et désigné dans le bon de commande.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,280,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Accord-cadre de fournitures s'exécutant au moyen de l'émission de bons de commande engagé selon la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre des articles L2124-2, R2124-2 1°, L2125-1 1°, R2161-2 à R2161-5, R2162-2 alinéa 2, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Le contenu des pièces

relatives à la candidature dont la production est exigée est précisé à l'article 3.1 du règlement particulier de la consultation. Le contenu des pièces relatives à l'offre dont la production est exigée est précisé à l'article 7.2 du règlement particulier de la consultation y compris la remise d'un échantillon propre à chacun des lots. Les modalités de transmission de l'échantillon à produire sont décrites à l'article 7.3 du règlement particulier de la consultation. Pour chacun des lots, l'échantillon à fournir obligatoirement à l'appui de l'offre est une colonne aérienne emballages, adapté au lot concerné. Le lieu de livraison est la plateforme bétonnée de l'usine d'incinération de Plouharnel (site en extérieur, dont l'accès est contrôlé) à : Kernevé - 56340 PLOUHARNEL. Les livraisons pourront avoir lieu du lundi au jeudi (jours fériés exclus) sur une plage horaire allant de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures et le vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures. Les candidats devront fournir ces échantillons dans un paquet séparé portant la mention de l'objet de la consultation et précisant « échantillon de l'entreprise ...- LOT N° ... ». Celui-ci devra parvenir au lieu de livraison ci-dessus avant la date et l'heure limite de réception des offres. Une prise de rendez-vous préalablement au dépôt (auprès de Monsieur Samuel Buffet au 06 34 02 31 15 ou Madame Anne Le Bolay au 07 88 72 46 61) est nécessaire et un PV de réception sera établi à réception de l'échantillon demandé. Retrait du dossier de consultation uniquement sur la plateforme de dématérialisation accessible de la manière suivante : Url : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> . Conditions de transmission des offres : le pouvoir adjudicateur impose l'envoi des offres par voie électronique sur la plateforme : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> (Cf article 5 du règlement particulier de la consultation). Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> . Signature électronique des pièces de l'offre : autorisée (cf. article 5 du règlement de consultation). Principales conditions financières et dispositions en matière de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent : Les prix sont révisibles selon les dispositions précisées au CCAP. Les paiements seront réalisés par virement administratif. Le délai global de paiement des avances, soldes et indemnités est fixé à 30 jours conformément à l'article R2192-10 du Code de la commande publique. Le défaut de paiement dans le délai indiqué à l'article précédent fait courir de plein droit et sans autre formalité des intérêts moratoires au bénéficiaire du titulaire et des sous-traitants payés directement. Les intérêts moratoires courent à partir du jour suivant l'expiration du délai global jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Conformément à l'article R2192-31 du Code de la commande publique, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros conformément à l'article D2192-35 du Code de la Commande publique. Le marché sera conclu dans l'unité monétaire suivante : euros . Financement public : Le financement se fera sur les fonds propres de la Communauté de communes (budget annexe déchets). Les candidats pourront se présenter en candidat unique ou en groupement. Forme imposée pour l'attribution : Le pouvoir adjudicateur n'impose aucune condition en ce qui concerne la composition des éventuels groupements. Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. En application de l'article R2142-23 du Code de la commande publique, un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. Les candidats peuvent présenter pour le marché plusieurs candidatures en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements. La valeur estimée annoncée au présent avis de

3 280 000 euros HT correspond aux montants maximums pour l'ensemble des lots, reconductions comprises.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture et livraison de colonnes aériennes d'apport volontaire de 4 m³ en PEHD pour la collecte sélective.

Description : Pour ce lot, les prestations sont susceptibles de varier, sur la période initiale de 24 mois, dans les limites suivantes : - Montant minimum : Pas de montant minimum, - Montant maximum : 400 000 Euros HT. En cas de reconduction, les prestations sont susceptibles de varier, sur chaque période de 12 mois, dans les limites suivantes : - Montant minimum : Pas de montant minimum, - Montant maximum : 200 000 Euros HT.

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44613800 Conteneurs à déchets

Options :

Description des options : Pour ce lot, l'accord-cadre est conclu pour une durée de 24 mois à compter de sa notification. Il pourra être reconduit deux fois, par période de 12 mois, par décision expresse du pouvoir adjudicateur. La décision de reconduction est adressée au titulaire au minimum deux mois avant l'expiration de chaque période par lettre recommandée avec accusé de réception ou via la plateforme de dématérialisation. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : usine d'incinération de Plouharnel - Kernevé

Ville : PLOUHARNEL

Code postal : 56340

Subdivision pays (NUTS) : Morbihan (FRH04)

Pays : France

Informations complémentaires : ou sur tout autre lieu de livraison situé sur le territoire de la collectivité et désigné dans le bon de commande

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : 1er semestre 2027, 1er semestre 2028 ou 1er semestre 2029 en fonction des reconductions.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre du commerce

Description : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Une lettre de candidature avec identification du candidat (formulaire DC1 ou forme libre) En cas de groupement, les candidatures seront présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; cas visés dans le formulaire DC1 édité par la direction des affaires juridiques du ministère de l'économie et des finances accessible sur le site internet à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Toutefois, conformément à l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur n'exigera que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public qu'il justifie ne pas relever d'un motif d'exclusion de la procédure de passation du marché. - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne

habilité à engager la société ; - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Dans la mesure où ils sont nécessaires à l'appréciation de la capacité économique et financière des candidats, le pouvoir adjudicateur exige les renseignements ou documents justificatifs suivants : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le pouvoir adjudicateur. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : pas de niveau minimum exigé.

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Dans la mesure où ils sont nécessaires à l'appréciation des capacités techniques et professionnelles des candidats, le pouvoir adjudicateur exige les renseignements ou documents suivants : - Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : pas de niveau minimum exigé.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Il sera exigé la production d'une garantie à première demande garantissant le remboursement de l'avance en cas de versement de celle-ci. Il ne sera pas appliqué de retenue de garantie.

Date limite de réception des offres : 31/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 31/07/2025 à 14:00

Lieu : rue du Danemark, 56 400 Auray

Informations complémentaires : représentants du pouvoir adjudicateur.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure d'appel d'offres pourra faire l'objet : - d'un référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. - Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Organisation qui traite les offres : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture et livraison de colonnes aériennes d'apport volontaire de 4 m³ en acier pour la collecte sélective et les ordures ménagères.

Description : Pour ce lot, les prestations sont susceptibles de varier, sur la période initiale de 24 mois, dans les limites suivantes : - Montant minimum : Pas de montant minimum, - Montant maximum : 1 000 000 Euros HT. En cas de reconduction, les prestations sont susceptibles de varier, sur chaque période de 12 mois, dans les limites suivantes : - Montant minimum : Pas de montant minimum, - Montant maximum : 500 000 Euros HT.

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44613800 Conteneurs à déchets

Options :

Description des options : Pour ce lot, l'accord-cadre est conclu pour une durée de 24 mois à compter de sa notification. Il pourra être reconduit deux fois, par période de 12 mois, par décision expresse du pouvoir adjudicateur. La décision de

reconduction est adressée au titulaire au minimum deux mois avant l'expiration de chaque période par lettre recommandée avec accusé de réception ou via la plateforme de dématérialisation. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : usine d'incinération de Plouharnel - Kernevé

Ville : PLOUHARNEL

Code postal : 56340

Subdivision pays (NUTS) : Morbihan (FRH04)

Pays : France

Informations complémentaires : ou sur tout autre lieu de livraison situé sur le territoire de la collectivité et désigné dans le bon de commande

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : 1er semestre 2027, 1er semestre 2028 ou 1er semestre 2029 en fonction des reconductions.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre du commerce

Description : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Une lettre de candidature avec identification du candidat (formulaire DC1 ou forme libre) En cas de groupement, les candidatures seront présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; cas visés dans le

formulaire DC1 édité par la direction des affaires juridiques du ministère de l'économie et des finances accessible sur le site internet à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Toutefois, conformément à l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur n'exigera que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public qu'il justifie ne pas relever d'un motif d'exclusion de la procédure de passation du marché. - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société ; - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Dans la mesure où ils sont nécessaires à l'appréciation de la capacité économique et financière des candidats, le pouvoir adjudicateur exige les renseignements ou documents justificatifs suivants : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le pouvoir adjudicateur. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : pas de niveau minimum exigé.

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Dans la mesure où ils sont nécessaires à l'appréciation des capacités techniques et professionnelles des candidats, le pouvoir adjudicateur exige les renseignements ou documents suivants : - Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : pas de niveau minimum exigé.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.megalix.bretagne.bzh/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.megalix.bretagne.bzh/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Il sera exigé la production d'une garantie à première demande garantissant le remboursement de l'avance en cas de versement de celle-ci. Il ne sera pas appliqué de retenue de garantie.

Date limite de réception des offres : 31/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 31/07/2025 à 14:00

Lieu : rue du Danemark, 56 400 Auray

Informations complémentaires : représentants du pouvoir adjudicateur.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure d'appel d'offres pourra faire l'objet : - d'un référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. - Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Organisation qui traite les offres : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Fourniture et livraison de colonnes aériennes d'apport volontaire de 2 à 3 m³ en PEDH pour la collecte sélective.

Description : Pour ce lot, les prestations sont susceptibles de varier, sur la période initiale de 24 mois, dans les limites suivantes : - Montant minimum : Pas de montant minimum, - Montant maximum : 240 000 Euros HT. En cas de reconduction, les prestations sont susceptibles de varier, sur chaque période de 12 mois, dans les limites suivantes : - Montant minimum : Pas de montant minimum, - Montant maximum : 120 000 Euros HT.

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44613800 Conteneurs à déchets

Options :

Description des options : Pour ce lot, l'accord-cadre est conclu pour une durée de 24 mois à compter de sa notification. Il pourra être reconduit deux fois, par période de 12 mois, par décision expresse du pouvoir adjudicateur. La décision de reconduction est adressée au titulaire au minimum deux mois avant l'expiration de chaque période par lettre recommandée avec accusé de réception ou via la plateforme de dématérialisation. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : usine d'incinération de Plouharnel - Kernevé

Ville : PLOUHARNEL

Code postal : 56340

Subdivision pays (NUTS) : Morbihan (FRH04)

Pays : France

Informations complémentaires : ou sur tout autre lieu de livraison situé sur le territoire de la collectivité et désigné dans le bon de commande

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : 1er semestre 2027, 1er semestre 2028 ou 1er semestre 2029 en fonction des reconductions.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Inscription à un registre du commerce

Description : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Une lettre de candidature avec identification du candidat (formulaire DC1 ou forme libre) En cas de groupement, les candidatures seront présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.

2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; cas visés dans le formulaire DC1 édité par la direction des affaires juridiques du ministère de l'économie et des finances accessible sur le site internet à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Toutefois, conformément à l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur n'exigera que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public qu'il justifie ne pas relever d'un motif d'exclusion de la procédure de passation du marché. - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société ; - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Dans la mesure où ils sont nécessaires à l'appréciation de la capacité économique et financière des candidats, le pouvoir adjudicateur exige les renseignements ou documents justificatifs suivants : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le pouvoir adjudicateur. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : pas de niveau minimum exigé.

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Dans la mesure où ils sont nécessaires à l'appréciation des capacités techniques et professionnelles des candidats, le pouvoir adjudicateur exige les renseignements ou documents suivants : - Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : pas de niveau minimum exigé.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des fournitures

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Il sera exigé la production d'une garantie à première demande garantissant le remboursement de l'avance en cas de versement de celle-ci. Il ne sera pas appliqué de retenue de garantie.

Date limite de réception des offres : 31/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 31/07/2025 à 14:00

Lieu : rue du Danemark, 56 400 Auray

Informations complémentaires : représentants du pouvoir adjudicateur.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure d'appel d'offres pourra faire l'objet : - d'un référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. - Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Organisation qui traite les offres : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Numéro d'enregistrement : 20004312300013

Adresse postale : Communauté de communes - Espace tertiaire Porte Océane - Rue du Danemark

Ville : Auray Cedex

Code postal : 56404

Subdivision pays (NUTS) : Morbihan (FRH04)

Pays : France

Point de contact : Monsieur le Président

Adresse électronique : marches.publics@auray-quiberon.fr

Téléphone : 0297291869

Adresse internet : <http://www.auray-quiberon.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Profil de l'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Rennes

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : 3, Contour de la Motte - Hôtel de Bizien, Cs44416

Ville : Rennes

Code postal : 35044

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : 0223212828

Télécopieur : 0299635684

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 42c36c0c-c537-4c47-9bf9-6fd793c3d81b - 03

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/06/2025 à 14:53

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/06/2025